

## Programme

En disposant du matériel nécessaire, dans le respect des règles du bien-être au travail et des normes de sécurité, en utilisant le vocabulaire technique approprié, en développant des compétences de communication et en recourant au matériel informatique pour l'encodage ou la consultation d'informations techniques, l'étudiant sera capable :

- D'assurer la première mise en service ;
- De s'appuyer sur les directives du constructeur ;
- D'identifier le type de cycle ;
- De vérifier la conformité du contenu du conditionnement : accessoires, etc... ;
- D'assurer le montage du cycle ;
- De veiller à ce que les conditions techniques de mise sous garantie soient réunies ;
- De vérifier l'état de fonctionnement des organes et procéder aux opérations et réglages nécessaires (potence, dérailleurs, ....) ;
- De tester et faire la démonstration du fonctionnement du cycle ;
- D'assurer des opérations d'entretien du cycle en s'appuyant sur les directives prescrites par le constructeur ;
- De nettoyer le cycle avant l'entretien ;
- De contrôler et rectifier au besoin les feux d'éclairage et de signalisation ;
- De contrôler et rectifier au besoin le système de freinage mécanique et/ou hydraulique ;
- De contrôler et rectifier au besoin la suspension ;
- De vérifier et rétablir si nécessaire la pression adéquate des pneumatiques ;
- De vérifier et régler au besoin les systèmes de changement de vitesses ;
- De vérifier et régler le système d'aide à la propulsion électrique ;
- De régler le cycle au moyen des appareils d'essai habituels ;
- De graisser et lubrifier les éléments concernés ;
- D'observer de manière autonome l'état :
  - o Des éléments du cadre ;
  - o Des éléments de mécanique (câbles de commande, roues, fixations, systèmes de freinage et de changement de vitesses, potence, jeu de roulements, ....)
  - o Des éléments d'électricité (dynamo, connexions, câblages, ....)
- De consigner par écrit les observations sur une fiche de rapport ;
- De repérer les dysfonctionnements :
  - o Moyeux, chaîne, roues
  - o Rayons, jantes, boyaux
  - o Pneumatiques, freins
  - o Changement de vitesses
- D'appliquer les techniques adéquates de dépose et de pose, et d'effectuer la réparation et/ou le remplacement avec l'outillage et le matériel appropriés ;
- De réparer les éléments électriques d'un cycle au départ de son schéma électrique ;
- Repérer les dysfonctionnements électriques (coupures, court-circuit, défaut d'isolation, dynamo, batterie, chargeur, ampoules, systèmes d'aide à la propulsion, ...) ;
- Installer les systèmes opérationnels d'assistance électrique ;

- De réaliser des travaux d'ajustage et de montage (pose d'accessoires) avec les matériaux du domaine professionnel ;
- D'appliquer les techniques de base du travail des matériaux (acier, aluminium, carbone, ...) et des polymères ainsi que les techniques d'assemblage utilisées dans la profession (ajustage, forage, taraudage, filetage, découpage, collage, rivetage, sertissage, ....) ;
- De réaliser des retouches de peintures si nécessaire.